

Paris, le 15 novembre 2012

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

L'AMF reçue par le Président de la République

Une délégation de l'Association des maires de France, conduite par Jacques Pélissard et composée d'André Laignel, Jean Launay et Hervé Marseille, membres du Bureau, a été reçue par le Président de la République, jeudi 15 novembre 2012. Les élus ont été sensibles à son écoute et à la marque de considération qu'il a témoignée à l'égard de l'AMF.

Dialogue avec l'Etat, nouvelle étape de la décentralisation, financement de l'action publique locale, éducation, autant de dossiers essentiels pour les communes et intercommunalités et leurs populations, que l'AMF a voulu porter à l'attention du Président de la République, à quelques jours de l'ouverture du Congrès des maires (du 19 au 22 novembre).

L'AMF demande un véritable partenariat avec l'Etat et souhaite que le futur Haut Conseil des Territoires soit consulté sur toutes les politiques et projets ayant un impact sur les territoires. De par sa représentativité et son pluralisme, l'AMF souhaite y prendre toute sa part, en y assurant le respect des équilibres démographiques, géographiques et politiques.

Les élus ont également voulu alerter le Président de la République sur la situation des finances publiques locales. L'AMF a rappelé le rôle essentiel de cohésion sociale que jouent les collectivités en temps de crise et souligné le risque que ferait peser une baisse des dotations de l'Etat sur les investissements et les services rendus aux populations et aux entreprises.

Trois points ont été notamment soulevés : la stabilisation des dotations de l'Etat à leur niveau actuel, l'urgence à créer l'Agence de financement des investissements locaux que portent l'ensemble des associations d'élus de façon unanime et la nécessaire diminution des normes imposées aux collectivités, sans laquelle la maîtrise des finances publiques locales sera impossible.

Enfin, dans le projet de refondation de l'école actuellement en débat, les représentants de l'AMF ont appelé l'attention du Président de la République sur les fortes contraintes des collectivités, notamment financières et d'encadrement des activités, qu'il est nécessaire de prendre en compte et sur les difficultés de mise en œuvre. Ils souhaitent que l'Etat limite le coût de la réforme et s'interrogent sur sa prise en charge des dépenses supplémentaires induites.

Ces sujets seront au cœur des débats du Congrès. Le Président de la République y fera une intervention attendue lors de la séance solennelle d'ouverture, mardi 20 novembre à 16h30.